

Résumé Mots clés : Apnée du sommeil ; Pression positive continue ; Médecine générale

Objectif. - Étude des connaissances des médecins généralistes sur le SAHOS. Étude de la capacité de prise en charge par les médecins généralistes des machines de PPC.

Matériels et Méthodes. - Un questionnaire de 27 questions a été envoyé par la poste à la totalité des 381 médecins généralistes (MG) du Tarn. Les médecins étaient interrogés sur leurs connaissances sur le SAHOS comme cela avait déjà été fait en 2005 et 2009.

Une étude de 2010 conclut qu'après la première année de traitement par PPC, le suivi du SAHOS est aussi efficace s'il est effectué par le médecin traitant. Ces derniers se sentent-ils capables de réaliser ce suivi ?

Résultats. - Nette amélioration des connaissances des médecins généralistes sur le SAHOS (symptômes, signes cliniques, complications), ainsi que de la volonté de suivi des patients SAHOS. Les médecins généralistes, en majorité, ne souhaitent pas et ne se sentent pas capables à ce jour de prendre en charge les machines de PPC, avant et après la première année de traitement et seulement environ 10% d'entre eux souhaitent prendre en charge les SAHOS dans leur intégralité. Ils regrettent par contre une formation insuffisante sur le SAHOS durant les études médicales et souhaitent se former à cette pathologie.

Discussion. – Les efforts fournis par les MG dans leur formation, par les spécialistes qui animent des EPU, doivent se poursuivre et il faudrait inciter les prestataires à créer plus de liens avec les médecins traitants, notamment par l'envoi des comptes-rendus de PPC. Un taux de 8% des médecins voudraient prendre en charge les SAHOS dès la première année de traitement, confirmé par un taux identique qui souhaite être les premiers responsables des SAHOS de leurs patients. Mais c'est presque 1 médecin sur 5 (17%) qui souhaiterait prendre en charge les SAHOS après la première année de traitement, sans qu'aucune assistance ne lui soit apportée. Ce chiffre pourrait augmenter en cas d'aide (au remplissage de la DEP, à la vérification de la tolérance et de l'observance de la PPC) au suivi des patients SAHOS.

Conclusion. – Bien que les connaissances et la prise en charge des SAHOS par les médecins généralistes s'améliorent, une grande majorité d'entre eux ne souhaite pas et ne se sent pas capable de prendre en charge un patient SAHOS traité par PPC après la première année de traitement sans aide extérieure.